Mairie de Sarzeau

Place Richemont - BP 14
56370 Sarzeau
Tél. : 02 97 41 85 15
Fax : 02 97 41 84 28

www.sarzeau.fr

CONSULTATION – MISE EN CONCURRENCE

ROALIGUEN

OBJET DE LA MISE EN CONCURRENCE
La présente mise en concurrence a pour objet de concéder une part du domaine public communal en vue de l'exploitation d'un club de plage, activités sportives ou de loisirs, rue de Neui au Roaliguen, à Sarzeau.

CONDITION DE LA MISE EN CONCURRENCE
La présente mise en concurrence ne relève pas de la règlementation applicable aux procédures de marchés publics. La convention d'occupation temporaire du domaine public est consentie pour 3 ans, non renouvelable. La période d'occupation effective ne pourra excéder 2 mois par an entre le 1er juillet et le 31 août

PRESENTATION DES OFFRES ET SELECTION DES CANDIDATURES
Chaque candidat devra produire un dossier comprenant les pièces suivantes :

- Un dossier de présentation permettant d'indiquer l'expérience du candidat, son projet et ses capacités financières (4 pages maximum) ;
- Une copie de la carte de commerçant non sédentaire ;
- Une copie de l'assurance du commerçant ;
- Un extrait du Kbis de moins de 3 mois ;
- Le Cerfa n°13984*03 Déclaration concernant les établissements préparant, transformant, manipulant, exposant, mettant en vente, entreposant ou transportant des denrées animales ou d'origine animale ;
- La demande d'ODP complétée.

Aucune demande ne sera instruite si l'ensemble des pièces n'est pas fourni.

Les critères de jugement des offres sont les suivants :
- Expérience du candidat dans le domaine de la petite restauration ou dans le domaine d'activité proposé (5 points)
- Capacités financières du candidat et budget prévisionnel (2 points)
- Variété des produits du terroir ou traditionnels proposés (5 points)
- Services proposés ou complémentarité de l'offre commerciale avec celle existante sur le site et amplitude horaire proposée (5 points)
- Qualité des aménagements et intégration dans l'environnement existant (photo) (3 points)
- Animations et communication éventuelle (1 point)

CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES
Les candidats devront transmettre leur offre contre récépissé ou adressée par voie postale en recommandé avec accusé de réception, avant le 20 février 2024- 12h, à l'adresse suivante:
Mairie de Sarzeau – service Droits de place
Place Richemont
56370 SARZEAU
Le pli devra porter les mentions : MISE EN CONCURRENCE ODP

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les demandes de renseignements complémentaires devront être adressées à domainepublic@sarzeau.fr